

**Fonds Dynamique annonce un regroupement des parts du
Fonds de revenu énergétique Dynamique**

TORONTO, le 9 avril 2020 – Fonds Dynamique annonce le regroupement des parts du Fonds de revenu énergétique Dynamique, qui aura lieu vers le 8 mai 2020. Ainsi, les parts de chaque série du fonds seront regroupées selon un ratio 5 pour 1. Les porteurs de parts du fonds auront ainsi le droit de recevoir une part pour chaque tranche de cinq parts du fonds qu'ils détenaient à la date du regroupement.

Pour faciliter le regroupement ordonné des parts, le fonds n'acceptera aucun ordre d'achat dans les deux jours précédant la date du regroupement. Il permettra les rachats durant cette période, mais seulement au moyen d'ordres directs.

Au moment du regroupement, la valeur liquidative par part de chaque série du fonds augmentera en fonction du ratio de regroupement. L'opération n'aura donc pas d'incidence sur la valeur des placements des porteurs de parts du fonds. Le coût par part de chaque porteur augmentera en fonction du même ratio de regroupement, mais le coût total ne changera pas.

À noter que l'objectif et la stratégie de placement du fonds resteront les mêmes. Les porteurs de parts n'ont aucune mesure à prendre. S'ils ont des questions sur les conséquences du regroupement, ils peuvent communiquer avec le Centre des relations avec la clientèle de Fonds Dynamique au 1-800-268-8186.

Un placement dans un fonds commun peut entraîner des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Prenez connaissance du prospectus avant d'investir. Les titres de fonds communs ne sont ni garantis ni couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs peuvent ne pas se reproduire.

À propos de Fonds Dynamique

Fonds Dynamique est une division de Gestion d'actifs 1832 S.E.C., qui offre une vaste gamme de produits et de services en gestion de patrimoine, notamment des fonds communs, des FNB gérés activement et des solutions de placement pour le compte d'institutions et de particuliers ainsi que dans le cadre de programmes d'actifs gérés. Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est une société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par la Banque Scotia. Fonds Dynamique^{MD} est une marque déposée de son propriétaire, utilisée sous licence.

Site Web : www.dynamique.ca | Twitter : @DynamicFunds | LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/dynamic-funds/>

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Centre des relations avec la clientèle

1-800-268-8186

Médias :

Alex Mathias

Communications, Gestion de patrimoine mondiale, Banque Scotia

alexandra.mathias@scotiabank.com

416-448-7044